## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Secrétariat Général Direction des ressources humaines

Arrêté du 20 mars 2025 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022

NOR: TECK2507982A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour l'année 2022 ;

Vu l'arrêté du 22 février 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 ;

Vu la note relative aux lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions pour le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la Mer (édition 2020) et la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-350 du 11 juin 2020 relative aux lignes directrices de gestion du ministère de l'agriculture et de l'alimentation relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (hors corps d'enseignement), en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Vu le jugement du tribunal administratif de Paris no 2217387/5-2 du 20 février 2025 annulant l'arrêté du 22 février 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 ;

## Arrêtent:

## Article 1er

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 :

- 1. GUIVARCH Jean-Paul
- 2. KARAKOUZIAN Guillaume
- 3. BASTIANELLI Lia
- 4. DELOLME Cécile
- 5. HENRY Pascal
- 6. GUYONNET-DUPERAT Quentin
- 7. GARD Louis-Marie
- 8. SOTURA Aurélie Carole
- 9. ROUSVAL Sophie
- 10. FAUCHET Philippe
- 11. CHAMBON Philippe
- 12. HEBRAIL-MUET Vincent
- 13. NICOLAS Laure
- 14. LERPINIERE Achille-Thé0
- 15. CHAVANNE Marine
- 16. SANCHEZ Morgane
- 17. TIRVAUDEY Paul
- 18. DUMOND Julien
- 19. ORLAC'H Daria
- 20. LEPOUTRE Maëlle
- 21. EHRLACHER Virginie
- 22. CHAN-HON-TONG Anne
- 23. VELLUET Rémi
- 24. LOURY Mathilde
- 25. ESPINASSE Ludovic
- 26. GUILLOTTEAU Solène
- 27. HIDALGO OLIVARES Tomas Alfonso
- 28. GAUTIER Quentin Vincent
- 29. METEYER Hervé
- 30. FRANCOIS Patrice
- 31. PAUSADER Marie Bérengère
- 32. DUGUE Julien
- 33.BOUCHIKHI Inès
- 34. MALOT Raphaëlle
- 35. DURAND Renaud
- 36. DURAND Sylvain

- 37. GIBELLI François
- 38. DUPRAT Jean-Rémi
- 39. RIVALLAIN Mathieu
- 40. GUTHMANN Antoine
- 41. MOSLONKA-LEFEBVRE Mathieu
- 42. DUFOURNEAUD Olivier
- 43. LABBAS Mériem
- 44. PONSARDIN Christelle
- 45. MATRINGE Laurence
- 46. PUCELLE Virginie
- 47. COURLEUX Frédéric
- 48. ROUZAUD Olivier
- 49. BRUANT Marc
- 50. SAUDUBRAY Nathalie
- 51. KOCH-LAVISSE Anne-Lise
- 52. GRAZI Laure
- 53. VERDIER Sylvie
- 54. MARTIN Antoine
- 55. HAJJAR Joseph
- 56. BRANGER Jean-Louis
- 57. DOUETTE Michaël
- 58. CHAFFANJON Claire
- 59. REDON Valérie
- 60. BATTE Lauriane
- 61.BAILLARGUET Sabine
- 62. MEVEL Marie-Claude
- 63. GERARDIN Maxime
- 64. KERENEUR Romain
- 65. JORDAN-DUPAS Annick
- 66. BOUTUEIL Virginie
- 67. ANTOINE Stéphanie
- 68. MASTIER Michaël

## Article 2

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 20 mars 2025

Pour la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et par délégation, La directrice des ressources humaines

Anne DEBAR

Pour la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

Le chef du service des ressources humaines

Xavier MAIRE